JURISGUIDE | GUIDE POUR LA RECHERCHE D'INFORMATIONS EN SCIENCES JURIDIQUES

QPC360 - PORTAIL DE LA QUESTION PRIORITAIRE DE CONSTITUTIONNALITÉ

Source : Site du Portail de la Question Prioritaire de Constitutionnalité QPC 360°

Titre

QPC360 - Portail de la Question Prioritaire de Constitutionnalité

Éditeur(s)

Conseil constitutionnel

Support

Ressource Internet

Type de document

Banque de données

Source du droit

Jurisprudence
Doctrine
Législation

Domaines du droit

Droit constitutionnel

Contenu

Genèse

La **question prioritaire de constitutionnalité** (QPC) est une **procédure** qui a institué un contrôle de constitutionnalité *a posteriori* en permettant à tout citoyen, lors d'un procès, de contester une disposition législative au motif qu'elle serait contraire aux droits et libertés garantis par la Constitution. Entrée en vigueur le 1er mars 2010, elle est à l'origine d'importants progrès en matière de protection des droits et des libertés fondamentaux en France. Le Conseil constitutionnel en a été profondément transformé, 80% de son activité s'exerçant désormais dans le cadre de la QPC.

Pourtant, le bilan réalisé en 2020 à l'occasion des 10 ans de la procédure révèle que l'activité de **la QPC n'était que partiellement accessible**. Si les jugements réalisés dans ce cadre par le Conseil constitutionnel, le Conseil d'État et la Cour de cassation étaient bien connus à travers leurs portails respectifs, les réponses apportées par les différents juges du fond partout en France restaient en très grande majorité inaccessibles, rendant impossible une **vision d'ensemble** et **une visualisation des chaînages de décisions** depuis la première décision jusqu'à celle du

Conseil constitutionnel.

Ouvert le 10 janvier 2023, par le Conseil constitutionnel en lien avec le Conseil d'État et la Cour de cassation, **le portail QPC360** a pour objet de remédier à cette difficulté en **recensant toutes les décisions** relatives à la QPC dans les différentes juridictions, indifféremment de leur degré ou de leur ordre et quelle que soit la nature des décisions rendues (irrecevabilité, rejet, transmission). Les objectifs qui ont présidé à la création de ce site sont à la fois **pédagogiques et documentaires**, au service de tous les publics (citoyens, justiciables, magistrats, avocats, chercheurs, étudiants, journalistes). Ils se reflètent dans les contenus proposés.

Contenu jurisprudentiel

Le **contenu jurisprudentiel de QPC360** s'adosse à la mise en place de l'open data par les juridictions judiciaires et administratives et reprend les décisions publiées dans ce cadre. La base QPC360 regroupe :

- Toutes les décisions QPC rendues par le Conseil constitutionnel depuis l'origine de la QPC (1er mars 2010) ainsi que toutes les décisions de transmission des juridictions administratives ou judiciaires y afférentes ;
- Toutes les autres décisions QPC rendues par les juridictions administratives et judiciaires qui sont, par ailleurs, accessibles dans les bases d'open data gérées par le Conseil d'Etat et la Cour de cassation ;
- Toutes les nouvelles décisions à compter du 14 octobre 2022 rendues par les juridictions spécialisées n'ayant pas à ce jour vocation à entrer dans la démarche d'open data. Des versements rétrospectifs peuvent également être effectués.

L'onglet ***Les décisions QPC*** donne accès à :

- Toutes les décisions : base des jurisprudences QPC de toutes les juridictions (filtrage par date, juridiction, matière, barre de recherche). Dans un second onglet, cette bases donne accès à d'autres contenus du Conseil constitutionnel (communiqués de presse, commentaires et dossiers documentaires)
- Accès aux pages du site du Conseil constituonnel dédiées aux communiqués de presse, affaires en instance, tables analytiques, recueil des dispositions conformes
- Accès à une liste des décisions de non renvoi du Conseil d'Etat et de la Cour de cassation

Les **documents proposés** sont :

- De la jurisprudence : décisions, arrêts, ordonnances, jugements des juridictions
- Des communiqués de presse présentant une décision du Conseil constitutionnel
- Des commentaires et des dossiers documentaires associés aux décisions du Conseil constitutionnel

Contenu normatif

- Onglet *Les textes de référence :* textes relatifs à la QPC et liens vers les textes applicables sur le site du Conseil constitutionnel
- Onglet *Ailleurs dans le monde* : textes normatifs fondant le contrôle constitutionnel a posteriori dans d'autres pays

Contenu doctrinal

- Onglet *Publications de références*
 - Revues : **Titre VII** (2018-...), Les nouveaux cahiers du conseil constitutionnel
 - Fiches, prises de parole, circulaires (2010-2016)
 - Liens vers les pages QPC des sites du Conseil d'Etat et de la Cour de cassation
 - Discours de référence
 - Revue de doctrine : les derniers articles traitant de QPC dans les revues françaises
 - Bibliographie : ouvrages et parties d'ouvrages, articles et liste des chroniques récurrentes sur la QPC dans les

principales revues

- Onglet *Pratique de la QPC : c*olloques (passés et à venir)
- Onglet *Ailleurs dans le monde* : éléments sur la pratique du contrôle de constitutionnalité *a posteriori* dans d'autres pays d'Europe ainsi qu'en Argentine : textes explicatifs, législation, articles, bibliographie

Contenu pédagogique

- Onglet *La QPC en question*
 - La procédure de la QPC expliquée sous forme de fiches synthétiques
 - Éléments pour rechercher et veiller les décisions en cours ou passées du Conseil constitutionnel (*Pour aller plus loin*)
- Onglet *Les juges de la QPC* : les juridictions intervenant dans le cadre de la procédure et leurs rôles
- Onglet *Les décisions QPC*
 - *Des QPC à la loupe* : synthèses et lien vers la décision et son dossier (décision, doctrine, commentaires, vidéo) sur le site du Conseil constitutionnel des décisions récentes les plus importantes
 - Vidéos d'animation sur quelques QPC importantes
- Onglet *Pratique de la QPC* :
 - Vidéos
 - Modalités et archives du Concours Georges Vedel des meilleures plaidoiries QPC (ouvert aux **Masters 2**)
 - Pour les **avocats** : Guide pratique sur la QPC du Conseil national des barreaux
- En bas de page : glossaire de la QPC

Actualités

- En page d'accueil
- Onglet *Les décisions QPC : communiqués de presse QPC (Conseil constitutionnel)*
- *Onglet* Pratique de la QPC
 - Colloques sur la QPC : actualité des prochains colloques sur la QPC et archives
 - Revue de presse : brèves d'actualité dans la presse généraliste et spécialisée
 - Actualités du portail QPC 360 : les nouveautés, les évolutions

Clefs d'utilisation

- **Accès**
 - Par public (citoyen, justiciable / professionnel du droit / enseignant, chercheur, étudiant / professionnel du droit non francophone / journaliste) : présentation des ressources du portail utiles à chaque public.
 - Par arborescence du site à travers les onglets
 - Par le plan du site (bas de page)
 - Quelques accès directs (bas de page)
- **Le moteur de recherche** exploite l'intégralité du contenu du site (décisions et autres types de contenus).

- **Recherche simple** par mots (opérateurs fonctionnels)
- **Recherche avancée** proposant de très nombreux filtres (dates, juridiction, solution, disposition législative déclarée conforme, catégorie de décision, principe constitutionnel invoqué, matière, branche du droit, chambre...)
- Opérateurs booléens : AND, OR, -mot
- "expression exacte"

- **Les résultats de la recherche**
 - Ils sont proposés dans deux onglets (*Jurisprudence* et *Autres contenus)* et affinables par des facettes.
 - Les décisions sont accompagnées :
 - Du chaînage du parcours juridictionnel
 - Dispositions contestées
 - D'une indexation (matière, branche du droit et notions juridiques)
 - et, le cas échéant :
 - De la publication de la décision au JORF
 - De la vidéo de l'audience et d'un résumé de celle-ci, d'un pdf de la décision
 - De références doctrinales
 - De documents associés (commentaires et dossier documentaire)

- L**'indexation thématique** des décisions QPC
 - L'objet des décisions est décrit à l'aide de mots-clés (à gauche des décisions) issus de **trois référentiels d'indexation**, du plus large au plus fin :
 - En bleu les matières contentieuses (affaires publiques, civil, économie, environnement, fiscalité, pénal, social)
 - En rose les branches du droit
 - En mauve les thématiques (notions juridiques mobilisées par la décision)
 - Il est possible de chercher dans ces référentiels en recherche avancée.
 - Pour **en savoir plus**

- Le **compte personnel**
 - Création de dossiers
 - Recherches sauvegardées, avec possibilité de paramétrer une alerte mail en cas de nouveaux résultats

- **Aide à la recherche**
 - **?** (en regard de la barre de recherche) : modalités d'utilisation de la barre de recherche
 - Onglet *La QPC en question : pour aller plus loin* : éléments méthodologiques pour suivre les QPC en cours, trouver une décision, chercher dans les tables d'analyses du Conseil constitutionnel, être informé de l'examen

d’une disposition législative

- Glossaire (bas de page)

Veille

Possibilité de suivre l’actualité des QPC par **X, Facebook, Dailymotion, Flux RSS** (les dernières décisions, les dernières actualités)

Newsletter (actualités)

L’ouverture d’un compte personnel permet de mettre des **requêtes sous surveillance** et se faire envoyer par mail des derniers résultats.

Liens

QPC360

Fiche réalisée par : Cécile BOLARD (BIU CUJAS), le 28/04/2023
Mise à jour : Ophélie WANG (BIU CUJAS), le 11/03/2025

Conditions d'utilisation

Les fiches issues des "Ressources documentaires" et des "Ressources pédagogiques" du Jurisguide sont sous contrat Creative Commons

Vous êtes libres :

- de reproduire, distribuer et communiquer cette création au public
- de modifier cette création

selon les conditions suivantes :

Paternité
Vous devez citer le nom de l'auteur original de la manière indiquée par l'auteur de l'oeuvre ou le titulaire des droits qui vous confère cette autorisation (mais pas d'une manière qui suggérerait qu'ils vous soutiennent ou approuvent votre utilisation de l'oeuvre).

Pas d'utilisation commerciale
Vous n'avez pas le droit d'utiliser cette création à des fins commerciales.

Partage des conditions à l'identique
Si vous modifiez, transformez ou adaptez cette création, vous n'avez le droit de distribuer la création qui en résulte que sous un contrat identique à celui-ci.

Ce qui précède n'affecte en rien vos droits en tant qu'utilisateur (exceptions au droit d'auteur : copies réservées à l'usage du copiste, courtes citations, parodie...)
Pour la version intégrale du contrat : voir le code juridique Creative commons.